

## TRADUCTIONS ET IDENTITÉ(S) CULTURELLE(S) : LE CAS DE LA TERMINOLOGIE ORTHODOXE EN LANGUE FRANÇAISE

**Felicia DUMAS**

Université « Al. I. Cuza », Iași, Roumanie  
felidumas@yahoo.com

**Abstract:** A religious Orthodox terminology has been developing for a few years in French, especially through translations (most of them made from Greek) of all the liturgical texts as well as of Orthodox spiritual texts. This paper proposes a few reflections on this process, starting from a study of the different ways translators of these texts impose lexical norms that are essential for this terminology. It is in these norms that one can find signs of what we could call *a cultural identity of Orthodoxy*, individualized by a synthesis of several cultural identities – the various Orthodox jurisdictions in France: Greek, Russian, Romanian, Serbian, etc. Since Orthodoxy is universal, being the Church of Jesus Christ, all these particular features are harmoniously assimilated in this French Orthodox terminology.

**Keywords:** lexical norms, cultural identity, liturgical texts, terminology

C'est par l'intermédiaire de l'acte de la traduction que s'est créée depuis quelques décennies en langue française ce que nous appelons une terminologie religieuse orthodoxe. La richesse juridictionnelle et donc, implicitement culturelle, de l'orthodoxie « française » se reflète au niveau de cette terminologie. Evidemment, elle est constituée d'un noyau assez important de termes plus largement chrétiens, d'origine latine. Néanmoins, la plupart de ce type particulier de lexique est constitué d'emprunts grecs ; quelques emprunts slaves (assez peu nombreux) participent eux-aussi à l'individualisation lexicale de cette terminologie orthodoxe en langue française. Par quels moyens et par quelles voies, de quelle façon ce processus d'individualisation s'accomplit-il ? Principalement, par des traductions massives des textes liturgiques représentatifs de l'ensemble de l'orthodoxie. Il va de soi que ces textes sont traduits principalement de la langue grecque, langue de rédaction de la plupart des offices liturgiques orthodoxes et associée par excellence à la pratique liturgique de l'orthodoxie. Néanmoins, assez souvent, des versions slavonnes sont prises en compte également. La « Diaconie apostolique » a proposé régulièrement de telles traductions de la liturgie orthodoxe (les plus largement diffusées), dont les plus récentes sont les

Ménées. En fait, la Diaconie était représentée par une seule personne, un traducteur infatigable, le père Denis Guillaume<sup>1</sup>. Il a traduit l'intégralité des offices liturgiques orthodoxes en langue française : liturgies eucharistiques, grande et petite pannychide, grand euchologe et arkhieratikon, office pour les professions monastiques, triode de carême, une partie des Ménées russes, grecques, roumaines et serbes, et a composé de nombreux acathistes pour des saints ayant vécu en France, traductions parues pour la plupart (mais non seulement) aux éditions de Chevetogne (en Belgique). Un travail tout simplement impressionnant, de dimensions considérables !

D'autre part, il y a des traductions faites de l'intérieur même de l'orthodoxie, du monachisme orthodoxe, notamment par le père archimandrite Placide Deseille, pour la plupart des offices : de la sainte communion, l'office de la consécration d'une église, les petites complies, différents acathistes, la paraclisis de la Mère de Dieu, etc. Les textes des liturgies eucharistiques de saint Jean Chrysostome et de saint Basile de Césarée ont été traduits également du grec par l'archimandrite Jacob, le hiéromoine Elisée et le père Y. Goldman du monastère orthodoxe de Cantauque, qui dépend ecclésiologiquement de la Métropole Roumaine de l'Europe Occidentale et Méridionale. D'ailleurs, ces traductions ont été éditées avec la bénédiction de l'archevêque Joseph, métropolitain de la MOREOM. Les traducteurs précisent le texte-source de leur traduction française :

Cette traduction des Divines Liturgies de saint Jean Chrysostome et de saint Basile a été faite à partir des textes grecs édités par Brightman (Oxford, Clarendon Press, 1896). Par endroit cependant, les leçons du manuscrit Barberini 355 ont été préférées. Les psaumes et les versets psalmiques sont, en général, une adaptation d'une traduction de la Septante<sup>2</sup>.

La Fraternité Orthodoxe en Europe Occidentale propose également quelques traductions, de la Liturgie des dons présanctifiés, par exemple, ainsi que du *Livre des Heures*. Un groupe de traducteurs d'origines diverses, française, russe et grecque, a été constitué dans le sein de cette

---

<sup>1</sup> Effectivement, la « Diaconie apostolique » est le nom d'une institution créée par le père Denis Guillaume, dont il fut le seul membre. Le nom de celle-ci venait du fait qu'il était diacre du siège apostolique de Rome. Moine au monastère uniaste de Chevetogne, rattaché temporairement au Collège grec de Rome, le père Denis Guillaume a été reçu dans l'orthodoxie en 1994 (dans l'Eglise orthodoxe de Finlande).

<sup>2</sup> Précision des traducteurs, en avant-propos du livre paru au Monastère de la Théotokos et de Saint Martin, 2006.

fraternité dans le but de « parvenir à établir une traduction satisfaisante des textes liturgiques, qui puisse être commune à toutes les paroisses et communautés »<sup>3</sup>. Constituée vers 1958 autour de la revue orthodoxe *Contacts*, de prêtres et de laïcs de juridictions et d'origines ethniques différentes, la Fraternité orthodoxe en Europe Occidentale a pour but déclaré un témoignage commun de l'orthodoxie dans l'Occident chrétien<sup>4</sup>. Grâce à ce groupe de traducteurs, elle propose aux orthodoxes francophones des versions en français des textes liturgiques. Ces traductions sont pratiquement toujours accompagnées de textes explicatifs (des paratextes) concernant l'aventure et les difficultés concrètes de l'acte proprement-dit de la traduction. La Liturgie des saints dons présanctifiés, par exemple, a été traduite « du texte original grec et de la traduction correspondante en slavon »<sup>5</sup>. Une exigence fondamentale de ce travail est considérée l'intelligibilité, dans le sens que le texte proposé comme variante française soit rédigé dans un « langage intelligible, qui ne soit pas pour autant banal »<sup>6</sup>. Les options terminologiques explicitées et justifiées représentent autant de normes lexicales à suivre et à être reprises au niveau d'un usage liturgique à l'intérieur de l'orthodoxie d'expression française. Dans la traduction proposée au *Livre des Heures* (syntagme préféré au terme grec *Horologion*, employé en général dans les paroisses et les monastères de juridiction grecque-œcuménique), par exemple, est justifié un terme assez compliqué, créé par dérivation lexicale à partir d'une base française, à savoir l'adjectif « incirconscribable »<sup>7</sup>, très difficilement prononçable... Cet adjectif est proposé pour la traduction d'un terme grec du domaine de la théologie de l'icône : *aperigraptos*, employé dans le kondakion du premier dimanche du Carême qui commémore « le rétablissement de la vénération des icônes lors du septième Concile Oecuménique et qui commence par : *O aperigraptos Logos tou Patros (Neopisannoie Slovo Otchtchee)*. Les traductions consultées rendent l'idée que le Verbe du Père « ne peut être contenu » ou « n'a pas de limites ». Or, l'importance

---

<sup>3</sup> *Liturgie des Saints Dons Présanctifiés*, éditée avec la bénédiction du Métropolitte Jérémie, président du Comité interépiscopal orthodoxe en France et de Monseigneur Georges, archevêque de l'Eglise orthodoxe russe en Europe Occidentale, par la Fraternité Orthodoxe en Europe Occidentale, Mayenne, 1993, *Présentation du travail de traduction*, p. 8.

<sup>4</sup> Les membres de la Fraternité Orthodoxe en Europe Occidentale dépendent chacun de leur juridiction respective, tout en reconnaissant l'autorité ecclésiastique de l'Assemblée des évêques orthodoxes de France, dont le président est Mgr. Emmanuel Adamakis.

<sup>5</sup> *Liturgie des saints Dons présanctifiés*, *Présentation du travail de traduction*, p. 9.

<sup>6</sup> *Idem, ibidem*.

<sup>7</sup> *Livre des Heures*, *Présentation du travail de traduction*, p. 6.

du kondakion tient au fait qu'il apporte une justification théologique à la représentabilité du Verbe de Dieu sur les icônes du fait de son incarnation. Seul le terme « incirconscribable », en correspondant au verbe « circonscrire » (littéralement : dessiner un contour, une ligne qui limite tout autour) rend avec le plus de précision et de concision l'idée que le Verbe, qui, en tant que Dieu, ne peut être circonscrit, s'est circonscrit par son incarnation »<sup>8</sup>. Deux arguments sont invoqués pour justifier ce choix : celui de la « précision » (argument fondamental pour toute traduction et particulièrement pour la traduction d'une terminologie théologique) et celui de la « concision », argument tout aussi important par rapport à la nature du texte traduit, et à son but principal – celui d'être lu et chanté en prière dans l'église orthodoxe. Les deux arguments sont – effectivement - acceptables ; néanmoins, le deuxième semble être un peu trop vulnérable, car si la concision est réalisée par le fait d'avoir évité un syntagme plus long et moins ponctuel, la structure trop complexe de cet adjectif, du point de vue de sa formation dérivationnelle, le rend pratiquement imprononçable ...

### **Traductions, normes lexicales et identité(s) culturelle(s)**

C'est essentiellement par l'intermédiaire de ce type de travaux de traductions que se construit une terminologie religieuse orthodoxe en français. La spécificité confessionnelle s'impose au niveau lexical, des termes propres à l'orthodoxie. Et c'est de ce point de vue que nous parlons de l'existence d'une terminologie religieuse orthodoxe en langue française, élaborée par des grands efforts de traductions et imposée par son usage à l'intérieur de ce paradigme confessionnel. C'est à ce niveau, confessionnel que se définit la dimension culturelle spécifique de l'orthodoxie ; car, pour le paradigme religieux, la culture s'exprime en termes de confession et, si l'on veut nuancer encore davantage, en terme de confession et de juridictions différentes, relevant de cultures orthodoxes traditionnelles, particularité définitoire de l'orthodoxie d'expression française.

Ce qui nous intéresse particulièrement ici est une brève étude - à partir d'un corpus de plusieurs types de sources religieuses écrites et des enregistrements - des pratiques d'imposition des normes lexicales utilisées par les traducteurs, qui dépendent très étroitement de leur juridiction ecclésiastique (celle-ci déterminant la langue d'origine de l'emprunt, notamment grecque, mais aussi slavonne), ainsi que du type de texte où la norme est fixée. Ce dernier aspect s'avère être

---

<sup>8</sup> *Livre des Heures, Présentation du travail de traduction*, p. 6

particulièrement important, car il engendre des pratiques normatives différentes : explicites, les termes orthodoxes étant définis dans des glossaires qui closent plusieurs traductions de textes de théologie ou de spiritualité<sup>9</sup> ; explicites aussi, mais moins prescriptives (dans le sens d'une initiation dans la lecture spirituelle) au niveau des notes en bas de page proposées dans le même type de texte<sup>10</sup>, ainsi que dans des textes de catéchèse, pour expliquer certains termes ; implicites, relevées au niveau des différents degrés d'adaptation en français des emprunts grecs employés dans des textes liturgiques, ainsi que théologiques et spirituels : *Théotokos* – la Mère de Dieu, fixé comme norme devant la forme francisée *théotoque*, sanctionnée et exclue<sup>11</sup> ; *métochion*, au pluriel *métochia* – dépendance d'un grand monastère -, fixé comme norme au détriment de la forme francisée *métoque*<sup>12</sup> ; *épimanikia*, doublet grec des termes français *manchettes* et, respectivement, *surmanches* qui désignent un vêtement liturgique du célébrant, etc. Nous comprenons ici par *norme lexicale* la recommandation (explicite et/ou implicite) d'emploi de certains termes considérés comme spécifiques de l'orthodoxie (et les seuls représentatifs du point de vue confessionnel), rejoignant en quelque sorte le concept de norme

<sup>9</sup> BALAN, Ioannichié , père, *Le Père Cléopas*, préface de Monseigneur Daniel, métropolite de Moldavie et de Bucovine, introduction de Jean-Claude Larchet, traduit du roumain par le hiéromoine Marc, Lausanne, Editions l'Age d'Homme, 2003 ; Père Païssios, moine du Mont Athos, *Lettres*, traduit du grec par Soeur Svetlana Marchal, édité par le Monastère Saint-Jean-le-Théologien, Souroti de Thessalonique-Grèce, 2005.

<sup>10</sup> PAÏSSIOS, père, moine du Mont Athos, *Fleurs du jardin de la Mère de Dieu*, édité par le Monastère Saint-Jean-le-Théologien, Souroti de Thessalonique-Grèce, 1998.

<sup>11</sup> Lors d'une conversation privée avec le père archimandrite Placide Deseille, le 6 août 2008, celui-ci évoquait l'argument de la bizarrerie lexicale de la forme soit-disant française du terme, *théotoque*, pour le sanctionner. Une logique sémantico-lexicale soutient son argument. Si l'on veut traduire en français le terme grec – théotokos -, on peut très bien le faire sous la forme explicative « Mère de Dieu ». Si l'on veut garder cette dénomination grecque de la Vierge Marie, en tant que marque lexicale et théologique (le terme exprime aussi une signification théologique importante : le concile d'Ephèse de 431 a proclamé la Vierge Mère de Dieu, à l'encontre des hérésies de Nestorius qui lui niait ce titre), on garde le signifiant grec (d'origine), adapté phonétiquement (l'accent aigu) pour qu'on sache le prononcer en langue française. D'ailleurs, l'usage lui donne raison, car la norme lexicale qui s'est imposée (étant reprise dans la plupart des textes de spiritualité orthodoxe) est *théotokos* (le terme est mentionné comme tel par le dictionnaire de Dominique le Tourneau : *Les mots du christianisme, catholicisme, orthodoxie et protestantisme*, p. 619).

<sup>12</sup> Pour la même raison, sémantico-lexicale, car le signifiant grec est considéré comme marque lexicale de la langue d'origine, où il désigne une réalité propre à l'orthodoxie traditionnelle, grecque en particulier ; on parle surtout de *métochia* des monastères athonites.

prescriptive défini par le linguiste français André Martinet en 1974<sup>13</sup>, qui choisit de l'ensemble des usages celui qui est considéré et jugé comme étant correct. Ces recommandations sont faites par des acteurs normatifs reconnus (de notoriété théologique et spirituelle) au niveau de pratiques normatives assez précises. Ces normes sont respectées ensuite par l'ensemble des usagers de la terminologie religieuse orthodoxe en français, religieux et laïques, dans le sens de reprises telles quelles dans leurs différents usages, oraux et écrits de cette terminologie (des écrits de spiritualité, des synaxes, des conférences, etc.).

C'est au niveau de ces normes que l'on retrouve les traces de ce qu'on pourrait appeler une identité culturelle de l'orthodoxie, individualisée par la synthèse de plusieurs identités culturelles différentes – les différentes juridictions de l'orthodoxie en France : grecque, russe, roumaine, serbe, etc. Puisque l'orthodoxie est universelle, en tant qu'Eglise du Christ, toutes ces particularités sont assimilées harmonieusement au niveau de cette terminologie orthodoxe en langue française. Dans ce sens, on peut mentionner l'existence de plusieurs termes empruntés au grec qui circulent avec une forme complètement francisée et une autre, restée fidèle à la langue d'origine. *L'omophorion* (n.m., du grec *omophorion*), par exemple, est le doublet du terme adapté aux lois phonétiques de la langue française – *omophore* (transposé aussi au genre masculin) - , employé comme lui pour désigner un vêtement liturgique de l'évêque, représenté par une longue et large bande d'étoffe, ornée de quatre croix, portée autour du cou (en roumain : *omofor*) :

La plus ancienne marque de la dignité épiscopale est l'omophorion, dont la forme la plus ancienne semble bien être le « petit omophorion » porté autour du cou<sup>14</sup>.

La forme francisée jouit d'une plus grande fréquence d'emploi, ayant donné même naissance à l'expression « sous l'omophore de », dont le sens est « qui dépend d'un certain évêque, sous la juridiction d'un certain évêque ». Quant à la forme *omophorion*, elle est gardée comme une marque de l'orthodoxie grecque, et employée dans des textes qui circulent davantage dans des milieux orthodoxes de juridiction grecque-œcuménique.

---

<sup>13</sup> Cf. MARTINET, André, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1974 (première édition 1967).

<sup>14</sup> PAPROCKI, Henryk, *Le mystère de l'Eucharistie*, Paris, Cerf, 1993, p. 179.

Comme nous avons mentionné un exemple de terme proposé dans la traduction du *Livre des Heures* réalisée par la Fraternité Orthodoxe en Europe Occidentale, voyons également quelques normes lexicales proposées par les trois traducteurs français du monastère de Cantauque : l'archimandrite Jacob, le hiéromoine Elisée et le père Y. Goldman. Elles ne sont pas imposées de façon explicative-justificative, dans des introductions des traducteurs (selon l'exemple du groupe de traducteurs de la fraternité), mais au niveau explicite d'un lexique proposé à la fin des traductions, où l'on peut rencontrer, par exemple, le terme français *étole*, en usage dans l'Eglise catholique, proposé globalement pour le diacre et le prêtre et différenciée des termes « grecs », en usage chez les orthodoxes de juridiction grecque-œcuménique (mais non seulement), *orarion* et, respectivement, *épitrachilion* :

ETOLE : bande d'étoffe portée autour du cou et de manière différente selon que l'on est sous-diacre ou diacre, ou prêtre et évêque.

Celle du diacre est appelée en grec « orarion », et celle du prêtre « épitrachilion »<sup>15</sup>. La même direction de « francisation », dans le sens de traduction française de plusieurs termes en usage avec leur signifiant d'emprunt, grec, peut être remarquée en ce qui concerne le syntagme

TROIS FOIS SAINTE (HYMNE) : triple invocation, d'inspiration biblique (Is 6, 1ss) qui célèbre la suréminence sainteté divine. Elle est appelée en grec « trisagion ». Elle est distincte du « sanctus », tout en ayant la même origine<sup>16</sup>.

Ce syntagme (même si un peu long, mais français) est proposé ainsi comme norme lexicale par élimination de deux possibles formes concurrentes, la forme grecque – *trisagion* - (comme relevant d'un autre système linguistique, non français), et la forme latine – *sanctus* - (comme non-équivalente, car ayant un référent différent). Un terme en usage dans la terminologie religieuse chrétienne en langue française (donc plutôt catholique) – *thuriféraire* - est employé pour désigner « un ministre inférieur qui porte l'encensoir au cours des célébrations

---

<sup>15</sup> *Divines liturgies de saint Jean Chrysostome et de saint Basile de Césarée*, traduites du grec par l'archimandrite Jacob, le hiéromoine Elisée et le père dr. Y. Glodman, éditées avec la bénédiction de S. Em. L'archevêque Joseph, Métropolitain de la Métropole Orthodoxe Roumaine d'Europe Occidentale et Méridionale, seconde édition corrigée et complétée, Monastère de la Théotokos et de Saint Martin, domaine de Cantauque, 2006, p.170.

<sup>16</sup> *Idem*, p.176.

liturgiques »<sup>17</sup>. Nous ne pouvons pas nous empêcher de remarquer la bizarrerie de ce terme, défini autrement, dans le sens de la précision sémantique et de sa connotation confessionnelle, par le dictionnaire de Dominique le Tourneau :

Ministre chargé de porter la navette, petit récipient en forme de navire, avec l'encens, et l'encensoir dans les fonctions liturgiques<sup>18</sup>.

Le terme employé dans l'orthodoxie pour désigner cet acteur liturgique, qui porte les cierges, l'encensoir, qui dispose l'analogion dans la nef pour la lecture de l'évangile, est celui d'*ecclésiarque*, mentionné par le même dictionnaire qui le définit comme l'équivalent du sacristain<sup>19</sup>. Le terme *thuriféraire* n'est néanmoins pas repris dans le texte proprement-dit de la liturgie eucharistique, où l'on rencontre le terme composé *porte-cierge* :

Dès que l'on commence à chanter la troisième antienne ou les Béatitudes, les célébrants font trois métanies. Celui qui préside remet l'évangélaire au diacre et tous deux contournent l'autel par la droite. Sortant par la porte nord, précédés des porte-cierge, ils s'avancent jusque devant les portes saintes ...<sup>20</sup>.

Le même terme est employé dans la traduction française du même texte liturgique réalisée par le père archimandrite Placide Deseille :

Petite entrée : Le prêtre et le diacre font trois métanies devant l'autel. Le prêtre prend le saint Evangélaire et le remet au diacre. Ensuite, en faisant le tour de l'autel, ils sortent du sanctuaire par la porte nord, précédés du porte-cierge.<sup>21</sup>

---

<sup>17</sup> *Divines liturgies de saint Jean Chrysostome et de saint Basile de Césarée*, traduites du grec par l'archimandrite Jacob, le hiéromoine Elisée et le père dr. Y. Glodman, éditées avec la bénédiction de S. Em. L'archevêque Joseph, Métropolitte de la Métropole Orthodoxe Roumaine d'Europe Occidentale et Méridionale, seconde édition corrigée et complétée, Monastère de la Théotokos et de Saint Martin, domaine de Cantauque, 2006, p.175.

<sup>18</sup> LE TOURNEAU, Dominique, *Les mots du christianisme, catholicisme, orthodoxie, protestantisme*, p. 620.

<sup>19</sup> *Idem*, p. 234.

<sup>20</sup> *Divines liturgies de saint Jean Chrysostome et de saint Basile de Césarée*, traduites du grec par l'archimandrite Jacob, le hiéromoine Elisée et le père dr. Y. Glodman, p. 26.

<sup>21</sup> *La Divine Liturgie de notre saint père Jean Chrysostome*, Monastère Saint-Antoine-Le-Grand, métochion de Simonos Petra, p. 11.

Lui-aussi mentionne la source de la traduction, tout en restant anonyme en tant que traducteur, en toute humilité monastique :

La présente traduction a été faite sur le texte grec publié dans le *Hieratikon* édité par le monastère de Simonos Petra, *Hagios Oros*, 1992. Elle suit par conséquent les usages de la Sainte Montagne. Le traducteur a été grandement aidé dans sa tâche par les autres traductions existantes, notamment celle du Père Lev Gillet, éditée par Dom Placide De Meester et reproduite dans Paul Evdokimov, *La Prière de l'Eglise d'Orient*, Ed. Salvator, Mulhouse, 1966<sup>22</sup>.

Dans la version française de la *Divine Liturgie de saint Jean Chrysostome* réalisée par l'Assemblée des évêques orthodoxes de France<sup>23</sup>, on rencontre tout un syntagme explicatif, construit autour du terme *servant*, employé dans le même mini-contexte de la petite entrée (le moment liturgique où intervient l'acteur qui porte le cierge, nommé *thuriféraire* par les trois traducteurs du monastère de Cantauque) :

Le diacre reçoit du prêtre l'évangélaire ; ensuite, pour la procession, il contourne l'autel par la droite et sort par la porte nord, suivi du prêtre et là, précédé d'un servant portant le cierge, il se place face aux portes saintes, alors que le servant descend de l'ambon ...<sup>24</sup>.

Le traducteur de la Diaconie apostolique, resté aussi anonyme, mais dont on connaît également l'identité (il s'agit du père Denis Guillaume, déjà mentionné) propose le même terme composé : porte-cierge, dont il fixe aussi l'usage au pluriel, invariable : « De l'iconostase à l'ambon, le Diacre est accompagné par un ou deux porte-cierge »<sup>25</sup>.

Et les exemples pourraient continuer. En tout état de cause, ce que nous avons remarqué au niveau de l'ensemble de ces nombreuses traductions est le souci permanent des traducteurs de proposer des textes intelligibles à leur public pratiquant en français, se rapportant assez souvent au travail fait par les autres traducteurs, en général de juridictions différentes, dans le but d'améliorer les versions françaises des textes liturgiques orthodoxes fondamentaux et d'assurer une cohérence quant à l'expression de cette identité confessionnelle de l'orthodoxie dans le paysage religieux français.

---

<sup>22</sup> *La Divine Liturgie de notre saint père Jean Chrysostome*, Monastère Saint-Antoine-Le-Grand, métouchion de Simonos Petra, p. 1.

<sup>23</sup> Editée par la Fraternité Orthodoxe en Europe occidentale, Mayenne, 2007.

<sup>24</sup> P. 45.

<sup>25</sup> *Hieratikon*, tome 2, *Les Divines Liturgies*, Rome, Diaconie Apostolique, 1986, p. 29.

## En guise de conclusion

Ce que l'on peut aisément remarquer est le fait que la terminologie religieuse orthodoxe en langue française se forme à partir d'un ensemble de normes lexicales proposées au niveau des traductions françaises de textes liturgiques (dans le sens large) spécifiques de l'orthodoxie, qui s'imposent petit à petit par l'intermédiaire de l'usage. La plupart des traducteurs, transformés en acteurs normatifs, sont pleinement conscients de la lourde responsabilité linguistique et confessionnelle (donc, implicitement culturelle) qu'ils ont à accomplir! Le père archimandrite Placide Deseille allait même plus loin dans ses réflexions concernant l'expression de l'orthodoxie en langue française et le rôle des traductions. D'après lui, l'un des critères fondamentaux à respecter par les traductions des textes orthodoxes devrait être le respect de la tradition d'une langue française religieuse liturgique, employée bien avant l'implantation de l'orthodoxie en France, par l'Eglise catholique. Son affirmation selon laquelle « Enormément de textes liturgiques catholiques sont tout à fait assimilables pour l'orthodoxie, en français »<sup>26</sup> va dans le sens de l'emploi synonymique de certains termes, reconnu et imposé comme normatif, dont un d'origine grecque et l'autre repris au vocabulaire liturgique français catholique (nous avons mentionné l'exemple du terme *aube*). C'est le cas, entre autres, de nombreux termes qui désignent des notions théologiques essentielles du christianisme en général, et qui ont développé en français des dérivés avec des suffixes ou des préfixes, tels: *peumatologique*, *christique*, *intra-trinitaire*, etc. Nous nous trouvons ici en présence d'une représentation bien personnelle et très intéressante du rapport défini entre la fixation des normes lexicales de la terminologie orthodoxe et l'identité culturelle. Une identité culturelle des traducteurs, qui relève de leur appartenance à des juridictions différentes, mais aussi une identité culturelle – comprise en termes d'individualité confessionnelle de l'orthodoxie française. Celle-ci doit s'individualiser du point de vue lexical de sa grande sœur confessionnelle – le catholicisme, tout en se nourrissant de la source lexicale commune du christianisme français des origines, non-différencié du point de vue confessionnel. C'est de cette synthèse qu'est née la terminologie orthodoxe en langue française, à travers l'imposition des normes lexicales proposées par les traducteurs-acteurs normatifs, lors de leur laborieux travail de traduction des textes liturgiques et spirituels spécifiques de l'orthodoxie.

---

<sup>26</sup> Conversation privée avec le père, enregistrée au monastère de Solan, dans le Gard, le 6 août 2008 (corpus Dumas).

## Bibliographie :

- BALAN, Ioannichié, père (2003) : *Le Père Cléopas*, traduit du roumain par le hiéromoine Marc, préface de Mgr. Daniel, métropolite de la Moldavie et de Bucovine, introduction de Jean-Claude Larchet, Lausanne, l'Age d'Homme, collection « Grands spirituels orthodoxes du XXe siècle ».
- DESEILLE, Placide, père (2003) : *La spiritualité orthodoxe et la philocalie*, Paris, Albin Michel.
- Divines liturgies de saint Jean Chrysostome et de saint Basile de Césarée*, traduites du grec par l'archimandrite Jacob, le hiéromoine Elisée et le père dr. Y. Goldman, éditées avec la bénédiction de S. Em. L'archevêque Joseph, Métropolite de la Métropole Orthodoxe Roumaine d'Europe Occidentale et Méridionale, seconde édition corrigée et complétée (2006) : Monastère de la Théotokos et de Saint Martin, domaine de Cantauque.
- Grand euchologe et arkhieratikon*, par le père Denis Guillaume (1992) : Diaconie apostolique.
- Hiératikon*, tome 2, *Les Divines Liturgies* (1986) : Rome, Diaconie Apostolique.
- La Divine Liturgie de notre saint père Jean Chrysostome* (1996) : Monastère Saint-Antoine-Le-Grand, métochion de Simonos Petra.
- La Divine Liturgie de saint Jean Chrysostome*, traduction de l'Assemblée des évêques orthodoxes de France, édité par la Fraternité orthodoxe en Europe Occidentale (2007) : Mayenne.
- La Divine Liturgie de Saint Jean Chrysostome*, expliquée et commentée par l'équipe de Catéchèse Orthodoxe, auteur de *Dieu est vivant* (1986) : Paris, Cerf.
- Le Soutnik, nouveau Synecdimos*, par le Père Denis Guillaume (1997) : Rome, Diaconie apostolique.
- LE TOURNEAU, Dominique (2005) : *Les mots du christianisme, catholicisme, orthodoxie, protestantisme*, Paris, Fayard.
- Livre des Heures* contenant les offices quotidiens de l'Eglise orthodoxe, édité avec la bénédiction de l'assemblée des évêques orthodoxes de France, par la Fraternité orthodoxe en Europe Occidentale (2005) : Mayenne.
- MARTINET, André (1974) : *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, (première édition 1967).
- PAÏSSIOS, père, moine du Mont Athos (1998) : *Fleurs du jardin de la Mère de Dieu*, édité par le Monastère Saint-Jean-le-Théologien, Souroti de Thessalonique, Grèce.
- PAÏSSIOS, père, moine du Mont Athos (2005) : *Lettres*, traduit du grec par Soeur Svetlana Marchal, édité par le Monastère Saint-Jean-le-Théologien, Souroti de Thessalonique, Grèce.
- PAPROCKI, Henryk (1993) : *Le mystère de l'Eucharistie*, genèse et interprétation de la liturgie eucharistique byzantine, traduit du polonais par Françoise Lhoest, préface par Irénée-Henri Dalmais, Paris, Cerf.

ROTY, Martine (1992) : *Dictionnaire russe-français des termes en usage dans l'Eglise orthodoxe*, Paris, Institut d'Etudes Slaves.  
*Vocabulaire théologique orthodoxe*, par l'équipe de Catéchèse orthodoxe (1985) : Paris, Cerf.